

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN FRANCE RELANCE

Nevers, le 31/03/2021

À la rencontre des bénéficiaires du plan de relance

Patrimoine - Le plan de relance soutient les projets de Bibracte

Dans le cadre des mercredis de la relance, initiative permettant de faire connaître les dispositifs et les projets soutenus par le plan de relance dans le département, Daniel Barnier, préfet de la Nièvre, s'est rendu ce mercredi 31 mars, sur le site archéologique de Bibracte, accompagné d'Aymée Rogé, directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté et en présence de Sylvain Mathieu, vice-président du Conseil régional, en charge du bois, de la forêt et de la montagne.

Bibracte est un établissement public de coopération culturelle fondé entre l'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté, les Départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, le Parc naturel régional du Morvan, le Centre des Monuments nationaux et le Centre national de la Recherche scientifique pour gérer et mettre en valeur un site archéologique remarquable de la fin de l'époque gauloise, ancienne capitale du peuple des Éduens, labellisé Grand Site de France.

Les crédits du plan de relance contribuent au financement des projets de Bibracte à hauteur de 2,52 millions d'euros du ministère de la Culture auxquels s'ajoutent 600 000 euros du Conseil régional. Le coût total des travaux programmés est estimé à 3,9 millions d'euros. Ils concernent deux chantiers :

- le réaménagement du musée avec la création d'une nouvelle salle d'exposition temporaire et l'aménagement d'une salle polyvalente,
- l'extension d'un abri construit par l'architecte Paul Andreu en 2008 et qui protège les vestiges de la ville antique de Bibracte dans le secteur dit de la Pâture du Couvent.

Le patrimoine au service de l'activité économique et de l'attractivité des territoires

Daniel Barnier se félicite du soutien du plan de relance à ces projets. « *France Relance permet de poursuivre et d'accélérer les investissements sur le site Bibracte, équipement structurant et facteur d'attractivité et de rayonnement au cœur du Morvan. Avec les chantiers de restauration des chapelles intérieures de la cathédrale de Nevers et du château de Meauce, ce sont près de 7 millions d'euros mobilisés par l'État pour le développement et la sauvegarde du patrimoine public et privé de la Nièvre. Les travaux vont permettre de soutenir l'activité économique et le savoir-faire des entreprises intervenant sur les monuments historiques dans nos territoires* ».

Bureau de la communication
et de la représentation de l'État

Tél : 03 86 60 70 88 / 70 91 / 70 11
pref-communication@nievre.gouv.fr
www.nievre.gouv.fr
Facebook @Préfet-de-la-Nièvre
Twitter @Prefet58

40 rue de la préfecture
58026 NEVERS Cedex

B I B R A C T E

Claude Baland, président de Bibracte souligne que « depuis son ouverture en 1995, le musée de Bibracte a accueilli plus d'un million de visiteurs. L'offre proposée au musée et sur le site du mont Beuvray n'a cessé de s'enrichir au fil des années, avec la mise en valeur des vestiges archéologiques au fil du développement des fouilles, des activités diversifiées chaque année, centrée sur une exposition construite en partenariat avec d'autres musées européens, des accueils d'artistes, des partenariats avec des festivals des territoires... La refonte complète de l'exposition permanente entre 2011 et 2013 a été suivie par une augmentation progressive de la fréquentation du musée, qui a pour la première fois atteint 50 000 visiteurs en 2019 (sur 8 mois d'ouverture). Ces facteurs ont plaidé pour la création d'une nouvelle salle d'exposition temporaire et d'une salle polyvalente/auditorium au profit des scolaires et des artistes du spectacle vivant pour la restitution de leurs œuvres, notamment en cas de mauvaise météo. Par ailleurs, l'extension de l'abri permettra d'étendre la fouille d'un des ensembles architecturaux les plus importants de l'ancienne capitale des Éduens : un forum construit peu après la guerre des Gaules qui est un des plus anciens édifices romains de notre pays. »

Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay salue elle aussi ces investissements : « Qu'il soit archéologique, architectural, religieux, naturel ou industriel, le patrimoine, sous toutes ses formes, est une des grandes richesses de notre Région. C'est d'autant plus vrai pour Bibracte, qui est dans le même temps un centre de recherche reconnu au niveau européen, voire mondial. Je me félicite donc de l'effort conjoint de l'État et de la Région pour consolider, valoriser et développer ce site unique, et je veux saluer le président Baland et le directeur, Vincent Guichard, pour leur engagement. C'est grâce à eux que l'EPCC non seulement attire mais réfléchit, innove, coalise, construit, et anime finalement tout un territoire, dans ses multiples composantes. Ces nouveaux équipements sont donc de vraies promesses pour l'avenir ».

Le déploiement de France Relance dans la Nièvre

Le préfet a souhaité faire connaître les bénéficiaires et les projets soutenus par le plan de relance ainsi que les dispositifs du plan dans le cadre des « mercredis de la relance » organisés tous les 15 jours.

Le soutien au secteur industriel, à l'export, à l'insertion professionnelle des jeunes, à l'accompagnement de la reconversion des salariés, à la transition écologique, à la numérisation et la dynamisation du commerce de proximité et à la culture sont autant d'illustrations de l'intervention financière du plan de relance dans la Nièvre. Les prochaines semaines seront l'occasion de montrer à nouveau qu'il propose des mesures concrètes, à destination de tous, particuliers, entreprises, commerçants, artisans, collectivités et administrations, et dans tous les territoires. Le plan de relance donne à chacun les moyens de transformer la société.

Depuis la présentation du plan par le Gouvernement le 3 septembre 2020, plus de 110 millions d'euros sont engagés dans la Nièvre, dont 18,7 M€ de baisse d'impôts de production concernant 1 900 entreprises du département :

- 66 M€ sont déployés au titre du volet « Écologie » (rénovation énergétique des bâtiments privés - MaPrimRenov - et publics, RN7, travaux ferroviaires, bonus écologiques et primes à la conversion...);
- 31,5 M€ sont engagés au titre du volet « Compétitivité » (baisse de la fiscalité des entreprises, soutien au secteur industriel, soutien à l'export, rénovation du patrimoine et développement de l'attractivité culturelle avec, outre Bibracte, la contribution de l'État au titre du Plan cathédrales de 3,4 M€ pour le chantier de restauration des chapelles intérieures de la cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte de Nevers et de 1 M€ pour la restauration du château de Meauce);
- 15 M€ sont mobilisés au titre du volet « Cohésion » au bénéfice des collectivités locales (soutien à l'investissement local, numérisation et dynamisation du commerce de proximité) dont les crédits mobilisés dans le cadre du plan de soutien aux jeunes (prime à l'embauche, aide aux employeurs d'apprentis et d'alternants, accompagnement vers l'emploi...).

Pour être accompagné dans la constitution d'un dossier et pour toute question sur le plan de relance dans la Nièvre, une adresse dédiée : pref-francerelance@nievre.gouv.fr

Plus d'informations sur le site des services de l'État dans le département : www.nievre.gouv.fr
et sur le site unique État - Région sur les dispositifs de relance prévus en 2021 et 2022 en Bourgogne-Franche-Comté : www.relance-bfc.fr

Plus d'informations sur les projets de Bibracte soutenus par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre du plan de relance

p. 3 et 4



#FRANCERELANCE

Soutien à la rénovation du patrimoine et au développement de l'attractivité culturelle

Les projets de Bibracte soutenus par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre du plan de relance

Les crédits du plan de relance contribuent au financement des projets de Bibracte à hauteur de 2,52 millions d'euros du ministère de la Culture auxquels s'ajoutent 600 000 euros du Conseil régional. Le coût total des travaux programmés est estimé à 3,9 millions d'euros. Ils concernent deux chantiers :

- l'extension des espaces publics au musée, par la construction d'un nouvel espace pour accueillir les expositions temporaires, la reconversion de la salle actuellement dédiée aux expositions temporaires en salle polyvalente, incluant des fonctions d'auditorium, enfin la création d'un espace abrité pour les visiteurs de plus en plus nombreux à pique-niquer sur le site ;
- l'extension de l'abri qui protège les vestiges du forum de la ville antique de Bibracte, afin de permettre d'en poursuivre le dégagement dans les meilleures conditions pour les archéologues et les visiteurs.

Les travaux se dérouleront de l'automne 2021 au printemps 2023.

Le plan de relance permet d'accélérer les projets d'investissement dont l'équipe de Bibracte assurait la préparation technique depuis plusieurs mois.

Ils s'ajoutent à un programme d'investissements déjà chargé : mise en valeur de vestiges archéologiques, création d'une base-vie pour les chantiers d'insertion actifs sur le site, programme d'équipement et d'expérimentation numérique. C'est une enveloppe totale d'environ 6,8 M€ (TTC) d'investissement qui est prévue sur la période 2018-2023, avec des soutiens publics divers (État, Région, Départements, fonds européens) en complément des apports en fonds propres de Bibracte EPCC.

Ces investissements interviennent alors que la fréquentation de Bibracte croît régulièrement depuis 2013, année de la livraison d'un autre chantier important : la refonte de l'exposition permanente du musée. La billetterie du musée avait ainsi enregistré près de 50 000 visiteurs en 2019, tandis que la fréquentation du site du mont Beuvray (en accès libre) est estimée à environ le double.

Les nouveaux travaux renforceront l'attractivité de Bibracte à l'heure où la crise sanitaire se traduit par un intérêt renforcé des Français pour les territoires ruraux. Dans ce contexte, Bibracte dispose d'une offre originale et attrayante alliant culture et pleine nature. Avec les chantiers importants de rénovation du musée Rolin et de la cité muséale de Château-Chinon, projets portés respectivement par la Ville d'Autun et le Département de la Nièvre, c'est un nouveau pôle d'attractivité culturelle de première importance qui se constitue en Bourgogne centrale, dans le Parc naturel régional du Morvan.

À propos de Bibracte

À la fin du II^e siècle avant notre ère, au cœur du Morvan, le peuple gaulois des Éduens construit une ville sur le mont Beuvray, protégée par un rempart long de 7 km. C'est la naissance de

l'*oppidum* de Bibracte, centre politique, religieux et économique d'un vaste territoire qui s'étend entre Saône et Allier.

En 52 avant notre ère, Vercingétorix y est proclamé chef de la coalition gauloise opposée à César, puis le général romain y prend ses quartiers d'hiver et y achève la rédaction de ses Commentaires sur la guerre des Gaules.

Peu après la conquête, Bibracte est abandonnée au profit d'une ville nouvelle, *Augustodunum* (Autun). Ses maisons, ses bâtiments publics, ses ateliers sont progressivement recouverts par les prés et la forêt, qui les protègent pendant deux millénaires. La ville de Bibracte fut redécouverte et intensément fouillée dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Elle est ainsi devenue un des principaux sites de référence de l'archéologie celtique.

Bibracte est aujourd'hui un chantier archéologique majeur et ininterrompu depuis 1984. C'est aussi un lieu culturel et scientifique original qui gère un centre archéologique européen où sont accueillis chaque année plusieurs centaines d'archéologues et d'étudiants, issus d'une douzaine de pays européens.

Au pied du site archéologique, le musée, inauguré par le Président Mitterrand en 1995, présente de nombreux objets archéologiques, des documents, des reconstitutions, de maquettes mais aussi des outils multimédia innovants. Une politique culturelle ambitieuse permet d'y présenter des expositions d'archéologie, mais aussi des expositions d'art contemporain, des concerts, des conférences et d'y organiser régulièrement des résidences d'artistes.

Doublement protégé au titre des Monuments historiques et des Sites, détenteur de l'appellation « Musée de France », Bibracte dispose depuis 2008 du label « Grand Site de France », qui est géré en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan. Ses équipements sont l'œuvre de deux Grands Prix nationaux d'Architecture, Pierre-Louis Faloci et Paul Andreu.

Bibracte EPCC est l'établissement public de coopération culturelle fondé par l'Etat, la Région Bourgogne-Franche-Comté, les Départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, le Parc naturel régional du Morvan, le Centre des Monuments nationaux et le Centre national de la Recherche scientifique pour gérer le site patrimonial dans toutes ses dimensions.



© Bibracte / Antoine Maillier / n° 124403

Le chantier d'aménagement du musée est confié à Pierre Louis Faloci, concepteur du musée livré en 1995 et Grand prix national d'Architecture 2018. Le projet de l'architecte est soucieux de ne pas altérer l'enveloppe extérieure du bâtiment existant, récompensé par l'Equerre d'argent en 1996. Pour cela, la nouvelle salle d'exposition temporaire et ses annexes seront enfouies dans le sous-sol de la cour de service située à gauche de l'entrée du musée. Les terrassements et les gros travaux de maçonnerie auront lieu autant que possible durant l'hiver 2021-2022 de façon à perturber le moins possible le fonctionnement du musée. L'ouverture des nouveaux espaces est programmée pour le printemps 2023.



© Bibracte / Antoine Maillier / n° 105746

Le site de fouille de la Pâturage du Couvent accueille depuis 2008 un abri de 850 m² qui protège les vestiges du plus ancien édifice de Bibracte construit à la mode romaine, à savoir un forum daté du milieu du I^{er} siècle avant notre ère. Cet abri innovant, dépourvu de fondations, avait été conçu par l'architecte Paul Andreu, Grand prix national d'Architecture 1977, appuyé par l'agence d'ingénierie T/E/S/S/. La même équipe a conçu un second abri, plus vaste (1 300 m²) qui recouvre depuis l'automne 2020 un autre secteur de fouille. Le soutien acquis au titre du plan de relance doit permettre de doubler la surface de l'abri de 2008 en vue d'étendre la fouille du forum.



© Bibracte / Antoine Maillier / n° 125901

Le site de fouille de la maison aristocratique romaine dite « PC2 » a été protégé à l'automne 2020 par un abri de 1 300 m² conçu par le groupement Paul Andreu - T/E/S/S/ avec un soutien financier de l'État / ministère de la Culture et de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Ancré au sol par des lests de façon à réduire son impact sur le sous-sol et soutenu par une charpente de grande portée afin de laisser le maximum d'espace dégagé pour les archéologues et les visiteurs, cet abri va permettre rendre visitable en toute saison un chantier de fouille qui est amené à évoluer en permanence dans les années à venir.

Contact presse : Patricia Lepaul / p.lepaul@bibracte.fr / 03 85 86 94 76
Musée de Bibracte - Mont Beuvray - Morvan - Bourgogne
71990 Saint-Léger-sous-Beuvray
03 85 86 52 35 - info@bibracte.fr - www.bibracte.fr